

(suite de la page 2)

présentement à Londres. Nous avons aussi pris note de l'intention de la Chine de participer à l'exposition Terre des Hommes à Montréal, par l'envoi d'une exposition de peintures traditionnelles et d'objets d'artisanat. Il est également possible que cette exposition se rende à Vancouver. La Chine a accepté notre offre d'un don de livres à une université chinoise, lequel don s'étendra sur une période de cinq ans. Dans le domaine des échanges sur l'éducation, nous avons exprimé notre satisfaction au sujet de la conclusion d'une entente, il y a quelques mois, qui permettra un échange de vingt étudiants de part et d'autre pour une période de deux ans. Nous nous sommes également entendus pour un échange de professeurs qui devrait commencer si possible au début de 1974 de même que pour un échange de délégués dans le domaine de l'éducation.

Au sujet des échanges sportifs, nous nous sommes mis d'accord pour un échange de trois équipes de chaque pays en 1974

Dans le domaine des média d'information, il m'a fait plaisir d'accepter l'invitation chinoise d'envoyer en Chine une délégation de représentants de la presse canadienne en retour de la visite qu'a effectuée une semblable délégation de journalistes chinois au Canada. Enfin nous nous sommes également mis d'accord en vue d'un échange de programmes de radio, de télévision et de films documentaires entre nos deux pays.

Affaires consulaires

Dans le domaine consulaire, de longues discussions se sont poursuivies dans une atmosphère de coopération et de cordialité sur des sujets d'intérêt commun aux Gouvernements chinois et canadien, qui seront très significatifs pour nos deux peuples. Une entente

dans trois domaines a résulté de ces discussions. Le plus étendu de ces accords consiste dans une entente relative à l'établissement officiel de relations consulaires qui prévoit, entre autres, l'occasion pour chaque partie d'ouvrir un consulat général dans l'autre pays. Il y a également entente sur la simplification des procédures de visa qui facilitera les déplacements des personnes entre les deux pays. Troisièmement, et ce qui est peut-être du plus grand intérêt humanitaire est une entente qui facilitera la réunion des familles. Il sera maintenant possible au Gouvernement canadien de donner cours en Chine même aux demandes faites par les résidents canadiens au sujet de leurs parents en Chine.

Affaires internationales

J'ai expliqué au premier ministre Chou le fait que le Canada ayant de grandes puissances comme voisins au Nord aussi bien qu'au Sud, consacre tout naturellement un effort particulier à l'établissement de liens de proche amitié ailleurs dans le monde. A l'est du Canada, nous nous consacrons à la protection et à l'amélioration de nos rapports avec les États européens, mais il nous importe également de nous tourner vers l'Ouest, c'est-à-dire vers les pays de l'Asie et du Pacifique, où nous espérons rencontrer des perspectives de coopération et d'entente. J'ai mis un soin particulier à faire remarquer que nos relations avec les États-Unis d'Amérique sont bonnes et doivent de toute nécessité le demeurer, et que nos relations avec les États-Unis d'Amérique continueront, c'est l'évidence même, d'être une partie essentielle de notre politique étrangère. Ce n'est nullement mépriser les relations dont nous jouissons déjà, que de chercher à établir et à renforcer nos contacts ailleurs dans le monde, comme nous tâchons de le faire.

Nous sommes tombés d'accord, le premier ministre Chou et moi, bien que certains facteurs nous empêchent de voir les événements du même oeil, sur le fait que nos points de vue étaient non seulement réciproquement compréhensibles, mais qu'ils étaient souvent semblables. De la part du Canada, j'ai pu lui affirmer que l'amitié pour la Chine est et demeurera un élément d'importance dans notre politique étrangère.

* * * *

Les Canadiens fument moins

Les statistiques de 1972 sur l'usage du tabac au Canada révèlent une augmentation régulière du pourcentage des non-fumeurs, attribuable en majeure partie aux hommes de plus de 20 ans qui ont renoncé complètement à la cigarette et, de façon secondaire, aux femmes également de plus de 20 ans qui ont posé le même geste.

Rendues publiques en septembre par le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, M. Marc Lalonde, ces statistiques indiquent que cette augmentation globale de la proportion des non-fumeurs a été possible malgré une augmentation aiguë des jeunes filles fumant la cigarette. Ni hausse, ni baisse n'a cependant été enregistrée chez les garçons.

Seulement deux Canadiens sur cinq fument la cigarette régulièrement. On estime qu'il y a maintenant un demi-million de fumeurs de moins que si la proportion de fumeurs de 1965 s'était maintenue jusqu'à aujourd'hui.

Variations régionales

La plus grosse augmentation de la proportion des non-fumeurs a été enregistrée en Ontario et en Colombie-Britannique et la moins élevée au Québec, qui est la région où on fume le plus. Il y a proportionnellement moins de fumeurs de 15 ans chez les hommes de toutes les provinces de même que chez les femmes d'Ontario et de la Colombie-Britannique. Le pourcentage chez les dames a pour sa part augmenté dans les régions de l'Atlantique, du Québec et des Prairies.

M. Lalonde a souligné que s'il est nécessaire de soutenir l'effort national pour réduire les dangers du tabac, il y a également un besoin pour la mise sur pied de services efficaces sur une base communautaire, où ils auront le plus d'impact. Il faudrait à cette fin mettre plus d'emphase sur la collaboration avec les autres groupes.

Le ministre a ajouté que son ministère est profondément préoccupé par les Canadiens qui sont incapables de renoncer à fumer. Des efforts se poursuivent afin de mettre au point des produits du tabac moins dangereux et pour que soient maintenus les efforts éducatifs du ministère informant la population quant aux façons de diminuer les dangers du tabac, lorsqu'on est incapable de s'en abstenir.

Hebdo Canada est publié par la Direction de l'Information, ministère des Affaires extérieures, Ottawa, K1A 0G2. Un index paraît tous les trois mois.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence avec indication de source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, sera communiquée sur demande.

This publication is also available in English under the title "Canada Weekly".

Ciertos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título *Noticiero de Canadá*.